

# JOURNÉE D'ÉTUDE LE 27 NOVEMBRE 2019

De 9h30 à 16h00

## ➔ DROIT DE RETRAIT, DANGER GRAVE ET IMMINENT :

## LEUR UTILISATION SYNDICALE AVEC L'EXEMPLE DE LA LUTTE DES CHEMINOTS

Chimie (00044) ● Caoutchouc (00045) ● Industrie pharmaceutique (01716) ● Répartition pharmaceutique (10221) ● Droguerie pharmaceutique (11555) ● Laboratoires d'Analyses Médicales (00359) ● Navigation de plaisance (1423) ● Officines (1906) ● Pétrôle (1388) ● Plasturgie (0232) ● Négoce et prestations de services médico-techniques (1902) .

**L**es obligations de santé et de sécurité, le droit de retrait et le danger grave et imminent : si on en parlait pour en définir l'utilité pour les syndicats ?

Nous avons tous entendu et remarqué l'importance du droit de retrait utilisé de manière collective par nos camarades Cheminots. L'association de malfaitteurs gouvernement et patronat aura pourtant tout tenté, en vain, pour discréditer cette action faisant du droit de retrait une grève sauvage et illégale.

Nous aurons la présence de camarades cheminots pour échanger sur la mise en place de ce moyen de défense, qui bien utilisé, a eu l'effet du rapport de force pour gagner nos revendications.

Trop de nos syndicats, bien que le droit de retrait soit un droit individuel, ne connaissent pas ou ne maîtrisent pas son application. Cette journée d'étude aura pour finalité de donner la procédure basique à la mise en place de ce droit de retrait et d'outiller les syndicats à

la déclaration du Danger Grave et Imminent plus connu sous le nom de DGI.

Nous avons des coordinations dans plusieurs de nos branches professionnelles qui pourraient s'emparer de l'expérience vécue par nos camarades Cheminots.

**LE 27 NOVEMBRE, JE M'INSCRIS POUR CETTE JOURNÉE D'ÉTUDE QUE NOUS AVONS VOULU TENIR AVANT LE 5 DÉCEMBRE... VOUS VOYEZ POURQUOI ?**

**Bulletin de participation**



### Journée d'étude

« Droit de retrait, danger grave et imminent : leur utilisation syndicale avec l'exemple de la lutte des cheminots »

**Mercredi 27 novembre 2019 — Salle Perrouault de 9h30 à 16h00**



Le syndicat CGT \_\_\_\_\_

Branche d'activité \_\_\_\_\_

Localité \_\_\_\_\_ dép. \_\_\_\_\_

☞ Envisage la participation de / \_\_\_\_\_ / Camarades

● *Bulletin de participation à retourner à la FNIC CGT, case 429, 263 rue de Paris, 93514 Montreuil  
Tel : 01 84 21 33 00 Email : contact@fnic-cgt.fr*